

Trois nouveautés pour le cinéma belge

Politique culturelle Le bilan 2016 du Centre du cinéma et de l'audiovisuel a été présenté. Le réalisateur-phare de l'année est Joachim Lafosse.

Le bilan du cinéma belge francophone a été présenté, vendredi, par la ministre de la Culture, Alda Greoli (CDH), et par la directrice du Centre du cinéma et de l'audiovisuel (CCA), Jeanne Brunfaut.

Alda Greoli a annoncé trois nouveautés considérables, qui rencontrent des demandes des professionnels. Alors que la faible fréquentation des films belges francophones dans les salles de la Fédération demeure une source de préoccupation, le CCA a signé une convention avec l'ASBL Cinedata (qui regroupe les distributeurs de films et les exploitants de films) afin d'obtenir, à un rythme régulier et de manière uniformisée, les chiffres de fréquentation dans les salles. Un tel outil de suivi permettra de mieux suivre les tendances et d'adapter la politique de diffusion et de promotion des films, dans l'espoir d'en améliorer la fréquentation.

Deuxième nouveauté: afin de favoriser l'émergence de nouveaux réalisateurs, une nouvelle ligne d'aides, dite "de production légère", est créée. L'objectif est de soutenir les projets de jeunes réalisateurs, à hauteur de 100 000 euros, avec un mécanisme de sélection plus rapide que celui existant au sein de la Commission de sélection des films.

Troisième demande rencontrée: courant 2018, le CCA activera une ligne de soutien aux séries d'animation. Producteurs et professionnels de l'animation pointaient depuis plusieurs mois la faiblesse côté francophone, par rapport à la Flandre.

Le cercle vertueux des séries

On peut espérer qu'une telle mesure aura un impact similaire à celui du fonds séries depuis 2013. Après les succès de "La Trêve" et d'"Ennemi public" (respectivement 2,6 millions et 3 millions de spectateurs en France), deux nouvelles séries ont été mises en production en 2016, "Unité 42" et "e-Légal", tandis que onze projets ont reçu une aide à l'écriture et cinq autres un soutien au développement: le cercle est vertueux. Les aides ont été augmentées depuis août dernier.

Du côté du cinéma de fiction, le réalisateur phare de l'année est Joachim Lafosse. Avec deux films sortis en 2016, "Les Chevaliers blancs" et "L'Economie du couple", il enregistre en France et en Belgique un total de 440 000 entrées (quasi-ment à parts égales: 213 000 et 217 000). Entre ces deux films, l'autre succès fut "La Fille inconnue" des frères Dardenne, avec 215 000 entrées sur les deux territoires.

Pour l'avenir, le CCA a octroyé des aides aux premiers longs métrages que réaliseront François Damians ("Dany") et Yannick et Jérémie Renier ("Les Carnivores"). Les nouveaux films de Frédéric Fonteyne ("La Frontière") ou de Bernard Bellefroid ("La Somme de nos voix") sont également soutenus.

A.Lo.

En chiffres

27,4 millions d'euros : le budget du CCA. Le CCA reste "le premier partenaire du cinéma belge" : son apport représente près de 30% des parts belges contre 26,22% pour le tax shelter.

8,47 millions : l'enveloppe des avances sur recettes.

20 longs métrages de fiction en production soutenus.

1500 sélections en festivals avec 240 prix internationaux.

1 073 086 spectateurs en Belgique et en France pour les films d'initiative belge francophones.